Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215601220-20260505-CM20260505-DE

COMMUNE DE LOYAT
11, rue de la Mairie
56800 LOYAT

CONSEIL MUNICIPAL
5 MAI 2026
DELIBERATION
CM20260505

Le 5 mai 2026 à vingt heures,
le conseil municipal de la commune de LOYAT,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
dûment convoqué par M. Didier BOURNE, maire
Date de convocation du conseil municipal le 28 avril 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Présents : Didier BOURNE, Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Solène LE MOING, Valérie LANCELOT, Viviane LE BORGNE, Jean-Pierre PAPION, Jean-André GUILLODO, Pascale LE NOUAILLE, Pierre-Yves JOSSO, Pierrette LELONG, David HAVART, Alexandra NOEL, Lionel HUET, Yoann GUIBOUX.
Absents excusés ayant donné pouvoir : James ROWLANDS donne pouvoir à Jean-André GUILLODO, Sonia GUINY donne pouvoir à Patrice LAMEUL, Elodie GUILLARD donne pouvoir à Maud GAVAUD.
Votants : 19
Après avoir fait l'appel des présents et des pouvoirs le quorum est atteint
Secrétaire de séance : Alexandra NOEL

Approbation du compte de gestion 2025 – Budget principal

Le compte de gestion 2025 du budget principal présenté par le Trésorier se solde comme suit :

Fonctionnement :

Résultat de clôture de l'exercice 2024 :	388 775.08 €
Part affectée à l'investissement 2025 :	-368 972.59 €
Résultat reporté	**19 802.49 €**
Résultat exercice 2025 :	**323 015.06 €**
Résultat de clôture de l'exercice 2025 :	**342 817.55 €**

Investissement :

Résultat de clôture de l'exercice 2024 :	- 274 979.72 €
Résultat exercice 2025 :	**217 797.91 €**
Résultat de clôture de l'exercice 2025 :	**- 57 181.81 €**

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver le compte de gestion 2025 du Budget principal de la commune établi par le Comptable des finances publiques.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte de gestion 2025 du budget principal de la commune établi par le Comptable des finances publiques.

Décision du conseil municipal :
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire

Le Maire,
Didier BOURNE.